



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 84754

Texte de la question

M. Nicolas Forissier attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la situation médicale observée dans les territoires ruraux qui devient particulièrement préoccupante. Le nombre de médecins diminue régulièrement. Dans le département de l'Indre, dont il est l'élu, la densité de médecins en activité régulière était la plus faible de la région Centre (195 pour 100 000 habitants) au 1er janvier 2009, les densités de médecins généralistes libéraux (72 pour 100 000 habitants) et de médecins spécialistes (79 pour 100 000 habitants) n'étant guère plus encourageantes. Malgré les dispositifs incitatifs à l'installation mis en place par les collectivités et les créations de maisons médicales pluridisciplinaires, la situation demeure inquiétante à moyen terme, d'autant plus que ces territoires ont également du mal à maintenir les autres professionnels de santé (infirmiers, dentistes, kinésithérapeutes...) et que les hôpitaux ont aussi des difficultés à attirer des médecins. Il lui demande, en conséquence, de bien vouloir lui indiquer les mesures efficaces et pérennes que compte mettre en oeuvre le Gouvernement pour garantir une égalité des Français devant l'accès aux soins et la santé.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Forissier](#)

Circonscription : Indre (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84754

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 2010, page 8063

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)